

APAMAR

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CSE (Comité Social Economique) en date du 09 juillet 2019

Etaient présents :

Madame BONNET Sylvie (Membre du CSE)

Madame GUERET Rachel (Membre du CSE)

Madame PLANEIX Sylvie (Membre du CSE)

Madame DELAIR Brigitte (Membre du CSE)

Madame BORGLEVENS Sandrine suppléante de Mme ROY Florence absente (Membre du CSE)

Monsieur CHARPIN Clément (Membre du CSE)

Madame LE JONCOUR Emmanuelle (Membre du CSE)

Madame PIRET Aurore (Membre du CSE)

Monsieur BERNIER Dominique (Président du CSE), assisté de Madame THOUMY Stéphanie (Adjointe du responsable de service APAMAR)

Etaient absents ou excusés :

Monsieur PHELUT Fabien (Membre du CSE)

Madame ROY Florence (Membre du CSE)

1. Validation du PV du 11 juin 2019

Le procès-verbal est approuvé.

2. Entrées/Sorties du personnel sur juin 2019

- Au 31/05/2019 => Effectif : 312
- Mouvements sur Juin 2019
 - ⇒ Entrées : 49
 - ⇒ Sorties : 51 (dont 2 démissions, 1 départ en retraite et 48 fin de CDD)
 - ⇒ Effectif au 30 juin 2019 : 310

3. CDI conclus sur Juin 2019

Il y a eu 2 CDI :

- 1 à 90 H (dérogation pour contrainte familiale)
- 1 à 104 H

4. Contrats conclus à moins de 70 heures sur Juin

Il y a eu 31 contrats conclus sur le mois de juin. Ceux sont tous des contrats à durée déterminée de remplacement.

5. Validation du Règlement Intérieur du CSE

La version finale du règlement intérieur du CSE a été adressée aux membres du CSE en amont de la réunion.

Après un échange, il a été validé par les membres du CSE, puis signé par la secrétaire du CSE et le président.

Monsieur BERNIER indique que le règlement intérieur n'est pas figé sur la durée du mandat et s'il y a un réel besoin, il peut faire l'objet d'évolutions.

6. Point d'activité de la structure au 30 Juin 2019

Au 30 juin 2019, il a été constaté une baisse de l'activité, sur le 1^{er} semestre, à hauteur de 0,26%, par rapport à la même période de 2018. Par contre, sur cette même période, il y a une hausse d'environ 4,5% du nombre des bénéficiaires.

7. Information sur les cofinancements formation (CNSA/Fonds Mutualisés)

APAMAR a mobilisé 36 000 € de fonds pour la formation, la CNSA doit abonder le fonds de formation 2019 à hauteur de 29 372 € et pour le Fonds Mutualisés, il devrait l'être à hauteur de 11 235 €. Ce qui représente un total de financements mobilisables pour la formation 2019 d'environ 76 750 €.

8. Questions diverses

Inauguration de l'agence de SAINT ELOY LES MINES

Le 28 juin dernier, s'est déroulée l'inauguration de l'agence de Saint-Eloy-les-Mines, en présence des salariées d'APAMAR intervenant sur le secteur géographique concerné, des élus des communes rattachées à cette antenne, des partenaires, de Monsieur PANEL, Président d'APAMAR, de Monsieur BOULANJON, Sous-Préfet de Riom et de Madame SIKORA, Maire de Saint-Eloy-les-Mines et Conseillère régionale.

Sacs à pain

La distribution se fera à partir du 9 Septembre. Tous les sacs ont été imprimés et livrés. Il y en a 50 000 pour le département du Puy-de-Dôme.

Nombre d'heures sur les plannings

A compter du début de l'année 2020, il n'y aura plus de planning papier envoyé par courrier aux bénéficiaires. Un calendrier leur sera distribué afin que chaque aide à domicile puisse inscrire le nom et l'horaire des prochains intervenants. La possibilité d'adresser un planning par mail subsiste, à partir du moment où une adresse mail nous est communiquée.

Aides techniques

Le projet va aboutir très prochainement. L'AG2R a fait connaître qu'elle accompagnait ce projet avec une subvention significative qui devait être de l'ordre de 15 000 €. Une rencontre est prévue le 19 juillet pour finaliser un projet de convention entre nos deux structures.

La prochaine réunion du CSE aura lieu le mardi 10 septembre 2019, au siège de l'association APAMAR.

Signature de la Secrétaire du CSE

